



Ressemblance fortuite...

## La dissolution pour cause budgétaire de 1997

Pour entrer dans la zone euro, le déficit public devait être ramené à 3,0 % du PIB en 1997, or il était prévu à 3,5 %



Le 21 avril 1997, Jacques Chirac a dissous l'Assemblée nationale avec les conséquences qu'on connaît - © SIPA



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

Pour entrer dans la zone euro, le déficit public de la France devait être ramené à 3,0 % du PIB en 1997 et le ministre des Finances allemand disait souvent à son homologue français que “trois virgule zéro” ce n’est pas “trois virgule un”. Depuis 1993, cet objectif était au cœur de la politique économique française.

Des mesures importantes de redressement avaient été prises en 1995 par le gouvernement d’Alain Juppé, mais elles étaient insuffisantes et le Parlement avait voté fin 1996 des baisses d’impôt dont le coût budgétaire approchait 1,0 % du PIB à partir de 1998.

J’étais à cette époque le sous-directeur des finances publiques de la direction de la prévision, qui a ensuite fusionné avec la direction du trésor, et ma sous-direction était chargée d’établir les prévisions de finances publiques en comptabilité nationale pour l’ensemble des administrations publiques (État, collectivités locales, sécurité sociale, établissements publics administratifs).

Jacques Chirac avait alors le choix entre prendre de nouvelles mesures impopulaires de redressement budgétaire et abandonner les baisses d’impôt votées, et renoncer à faire entrer la France dans la zone euro.

En mars 1997, nos prévisions techniques internes situaient le déficit public à 3,5 % du PIB en 1997 et 3,6 % du PIB en 1998, en incluant pour 1997 le gain d’une opération exceptionnelle à hauteur de 0,5 point de PIB.

Jacques Chirac avait alors le choix entre prendre de nouvelles mesures impopulaires de redressement budgétaire et abandonner les baisses d’impôt votées, d’un côté, et renoncer à faire entrer la France dans la zone euro, ce qui revenait à assumer un abandon du projet de monnaie commune à cause de la France, d’un autre côté. Le 21 avril 1997, il a dissous l’Assemblée nationale avec les conséquences qu’on connaît.

### **Mesures de redressement à effet immédiat**

Après un audit des finances publiques, Dominique Strauss-Kahn, ministre des Finances de Lionel Jospin, annonçait en juillet 1997 des mesures de redressement à effet immédiat, notamment une hausse du taux de l’impôt sur les sociétés exigible en décembre, et l’abandon de la réforme de l’impôt sur le revenu qui avait été votée à l’automne précédent. En mars 1998, l’Insee a pu ainsi afficher un déficit public égal à 3,0 % du PIB (les règles comptables ont ensuite été modifiées et l’Insee affiche aujourd’hui un déficit public de 3,7 % du PIB en 1997).

Au cours des années 1998 à 2001, la croissance a été très forte en France comme dans l’ensemble des pays de l’OCDE. Beaucoup d’économistes annonçaient alors une “nouvelle économie” avec de forts gains de productivité permis par les nouvelles technologies de l’information. Le gouvernement Jospin a ainsi pu financer des réformes coûteuses, comme le passage de la durée hebdomadaire du travail à 35 heures, tout en réduisant le déficit public.

Malgré ce contexte économique très favorable, Lionel Jospin n'est arrivé qu'en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, derrière Jacques Chirac, élu au deuxième tour, et Jean-Marie Le Pen.

Toute ressemblance avec la situation actuelle ne saurait être que fortuite.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

**[S'inscrire à la newsletter Économie Politique](#)**

**A lire également**

**[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)**

Publié le 11/06/2024

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

**Réutiliser cet article**

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).